



PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE : Conseil de surveillance des FONDS COMMUNS de PLACEMENT

Le choix de la société de gestion, la surveillance et le contrôle de la gestion des Fonds Communs de Placement sont confiés à un organe, appelé **Conseil de Surveillance des FCP**, qui regroupe paritairement des représentants du personnel et de la direction de l'entreprise.

Ce **CONSEIL DE SURVEILLANCE** s'est réuni le 16 mai 2008 à St Etienne afin de faire le bilan des différents fonds au 31 décembre 2007, et d'examiner la situation au 9 mai 2008, en présence des gestionnaires NATIXIS INTEREPARGNE pour les fonds **CAS A**, **CAS D**, **CAS R**, **CAS S** et de la SOCIETE GENERALE pour **EMILY**.

GESTION PAR NATIXIS :

REPARTITION DE LA PARTICIPATION 2006 versée en 2007 :

66918 salariés concernés et 20,6 M€ versés dont, 3,3 M€ en CAS A (9582 salariés), 1,3 M€ en CAS D (5707 salariés), 14,6 M€ en CAS S (45899 sal.), 1,3 M€ en CAS R (5730 sal.)

A noter : le versement sur **CAS S** (sécurité) est l'option par défaut (si absence de réponse du salarié) mais il n'est pas forcément adapté pour un placement à long terme, car le rendement est relativement faible (2,93 % en 2006, 4,05 % en 2007)

VERSEMENT INTERESSEMENT :

5587 salariés ont eu l'intéressement abondé, car versé sur CAS A.

VERSEMENT VOLONTAIRE :

502 salariés ont effectué un versement volontaire, 453 ont obtenu un abondement sur ces versements.

DEBLOCAGE ANTICIPE DE LA PARTICIPATION (loi du 2 février 2008) :

12565 demandes pour 18,98 M€

PERFORMANCE DES FONDS AU 31/12/2007(pour l'année 2007) :

APPELLATION DU FONDS	VALEUR DE PART AU 31/12/07	PERFORMANCE sur 1 AN
CAS A (Actionariat Casino)	35,32 €	+ 8,31 %
CAS D (Dynamique)	25,58 €	+ 9,11 %
CAS R (Régularité)	22,74 €	+ 5,21 %
CAS S (Sécurité)	19,77 €	+ 4,08 %

- Un point de conjoncture économique a été fait, avec quelques perspectives pour 2008...

